

Commerce mondial

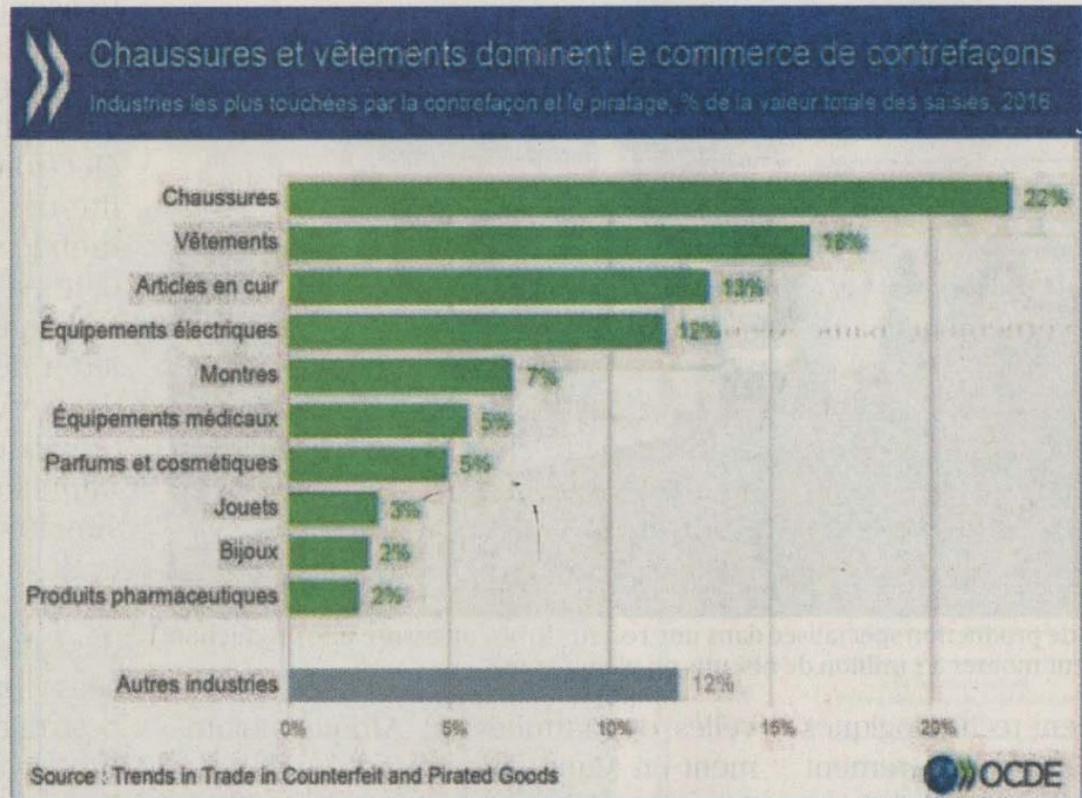
La contrefaçon, un manque à gagner de 509 milliards de dollars en 2016

La contrefaçon gagne du terrain dans les échanges internationaux. Selon un nouveau rapport de l'OCDE et l'EUIPO, ce fléau touche essentiellement les chaussures, les vêtements, les articles en cuir, et les équipements électriques. Le manque à gagner est estimé à 509 milliards de dollars en 2016. Et encore, ce chiffre exclut les produits de contrefaçon fabriqués et consommés sur les marchés intérieurs et les produits piratés commercialisés via Internet.

Le commerce de produits contrefaits ou piratés pèse de plus en plus sur les échanges mondiaux. En 2016, il a atteint 3,3% du commerce international, soit 509 milliards de dollars, contre 461 milliards en 2013. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Office de l'Union européenne (UE) pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Intitulé Trends in trade in counterfeit and pirated goods, le document puise ses données des chiffres des saisies douanières, à l'échelle internationale.

«Le commerce de contrefaçons représente un manque à gagner pour les entreprises et les finances publiques et alimente d'autres activités criminelles. Il constitue également un réel danger pour la santé et la sécurité des consommateurs», a déclaré le directeur de la Gouvernance publique de l'OCDE, Marcos Bonturi, cité dans un communiqué. Rien que dans l'UE, le commerce de contrefaçons a pratiquement atteint 6,8% des importations en provenance de pays non membres de l'Union, contre 5% 3 ans auparavant. À noter toutefois que ces chiffres n'incluent ni les produits de contrefaçon fabriqués et consommés sur les marchés intérieurs ni les produits piratés commercialisés via Internet. «Les contrefacteurs prospèrent lorsque la gouvernance est faible. Il est essentiel que nous fassions davantage pour protéger la propriété intellectuelle et pour lutter contre la corruption».

Selon le document, la contrefaçon saisie concerne essentiellement les chaussures, les vêtements, les articles en cuir, les équipements électriques, les montres, les équipements médicaux, les parfums,



les jouets, les bijoux et les produits pharmaceutiques. Les guitares de marques et les matériaux de construction ont également été sujets de copies durant ces dernières années.

En ce qui concerne la provenance de ces produits, la majorité provient de Chine devant les Émirats arabes unis, la Turquie, Singapour, la Thaïlande et l'Inde.

Le rapport note aussi que les principaux marchés victimes du fléau sont les États-Unis, dont certaines marques ou brevets ont été utilisés pour 24% des produits contrefaits saisis. Le pays pointe devant la France (17%), l'Italie (15%), la Suisse (11%) et l'Allemagne (9%). Un nombre croissant d'entreprises de Singapour, de Hong Kong et d'économies émergentes comme le Brésil et la Chine deviennent également des cibles. «Les envois de petits colis par la poste ou par des services de messagerie expresse sont de plus en plus privilégiés pour acheminer les biens contrefaits. Les petits paquets ont représenté 69% du total des saisies douanières en volume de 2014 à 2016 (57% expédiés par voie postale et 12% par services de messagerie) contre 63% de 2011 à 2013».

Mariem Tabih

En 2016, le commerce de contrefaçon a atteint 3,3% des échanges mondiaux.